

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BENNEY

REUNION DU 9 FEVRIER 2017

Nombre de conseillers présents en exercice : 14

Présents : 11 + 3 procurations

L'an deux mil dix-sept, le neuf février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BENNEY, régulièrement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Jean-Marc BOULANGER, Maire.

Etaient présents :, Jean-Marc BOULANGER, Hubert GRANDURY, André THOUVENIN, Serge ROMAIN, Loïc BRELLE, Michelle HUMBERT, François BARBIER, Damien FRANCOIS, Anne REVEILLE, Gaëlle DUSSAUCY, Jean-Philippe THOMASSIN

Excusés: Sébastien RASPADO donne procuration à Anne REVEILLE

Audrey MORET donne procuration à Jean-Marc BOULANGER

Daniel CONTAL donne procuration à Loïc BRELLE

Jean-Philippe THOMASSIN a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2016 est approuvé.

**DELIBERATION N° 01/2017 : SUBVENTIONS 2017**

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, attribue les subventions suivantes :

- ECOLE DE MUSIQUE DU SAINTOIS	220 €
- GSHB	1 000 €
- DONNEURS DE SANG	50 €
- LES MIRABELLES	300 €
- LAUREAT EXAMEN	40 €/lauréat
- AMIS DU CAMP DU TOM	15 €/enfant
- EQUIPAGE	300 €
- COOPERATIVE SCOLAIRE BENNEY	500 €
- LES RESTAURANTS DU CŒUR	100 €
- ADMR SERVICE A DOMICILE	50 €
- ADAPA	50 €
- COMITE DES FETES DE BENNEY	350 €
- ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	100 €
- FAMILLES RURALES RESTO'MOMES	1 440 € (45 €/inscrit)
- AFM TELETHON	100 €

**DELIBERATION N°02/2017: SUBVENTION D'AIDE AU PREMIER ET DEUXIEME DEPART EN CENTRE DE VACANCES**

Compte-tenu du succès de l'opération initiée en 2010 et reconduite les années suivantes, le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à signer une convention avec l'association jeunesse au plein air, au titre de l'année 2017.

Cette opération permet à des jeunes du village de 4 à 17 ans de se rendre pour un premier ou un deuxième départ en centre de vacances.

La commune participera à ce projet en versant une subvention de 80 € par jeune, sur la participation totale du coût du séjour.

### Décisions ne nécessitant pas de délibération :

- Contrat de Jean-Jacques RENAULD : le contrat unique d'insertion arrive à terme le 9 mars 2017. Le conseil décide à l'unanimité d'engager la procédure de recrutement comme adjoint technique territorial stagiaire, à compter du 10 mars 2017, pour une année, pour un horaire de 35 heures par semaine. A l'issue de cette année, le conseil décidera de poursuivre le stage ou de le nommer titulaire.
- Convention de mise à disposition de locaux et terrains au GS HB : présentée au conseil qui la valide, à l'unanimité et autorise le Maire à signer.
- Présentation du rapport « prix et qualité de l'eau potable »  
Ce rapport a été présenté aux membres du syndicat des eaux de Pulligny qui l'ont adopté. Le conseil municipal après en avoir pris connaissance, prend acte de ce rapport.
- L'acquisition de plusieurs illuminations de Noël est actée par l'ensemble du conseil.
- Droit de préemption  
La commune n'exerce pas son droit de préemption sur le bien cadastré H 301 lieudit « l'Echo ».
- Acquisition d'un tracteur avec kit mulching de la marque ISEKI d'un montant total de 12 232.67 € HT, le tracteur actuel KUBOTA sera vendu après remise en état.
- Acquisition d'un broyeur d'accotement d'un montant de 3 158 € HT avec une reprise de 600 € du matériel actuel.
- La reprise du béton de finition à l'église par l'entreprise LELIEVRE est faite.
- Réflexion sur la mise en place au square d'une « cabane à livres » afin d'y déposer des ouvrages ainsi que l'aménagement d'un espace de lecture.